



- ◆ Trabajo realizado por el equipo de la Biblioteca Digital de la Fundación Universitaria San Pablo-CEU

## L'ÉVÊQUE VIRGILE ET LES ANTIPODES.

---

On lit dans plusieurs ouvrages du siècle dernier, des phrases telles que celles-ci, relativement à la question qui va nous occuper : « Le tribunal de la Religion ne s'étend point sur les questions purement physiques... et ces matières sont si peu de la connaissance de l'Église, qu'on a vu autrefois déclarer hérétiques ceux qui soutenaient qu'il y avait des Anupodes. — Le prêtre Virgile fut condamné comme hérétique par le pape Zacharie, pour avoir enseigné qu'il y avait des Antipodes. »

Nous ne citons ces paroles absurdes que parce qu'elles renferment assez nettement le sujet de cet article. Les hérétiques déclarés publient avec plaisir tout ce qu'ils croient propre à rendre Rome catholique odieuse et méprisable. Aussi, un des premiers qui a parlé de la condamnation de Virgile par le pape Zacharie, pour avoir soutenu qu'il y avait des Antipodes, est Jean Aventin, auteur du xvi<sup>e</sup> siècle, dans ses *Annales de Bavière* (1).

D'autres hérétiques un peu moins hardis, parce qu'ils

(1) *Annales Bolorum ab origine usque ad annum 1508.*

sont moins sincères, sont bien aises d'insinuer à tout propos que l'Église peut se tromper dans ses décisions, qu'elle entreprend quelquefois de juger sur des choses qui ne sont point de son ressort, et que pour lors on ne lui doit aucune *soumission intérieure*, mais tout au plus un silence respectueux, en attendant qu'elle s'aperçoive de son erreur, ou qu'elle se corrige, soit en se rétractant, soit en souffrant qu'on enseigne dans un temps tout le contraire de ce qu'elle a décidé dans un autre.

Il faut encore mettre les Cartésiens parmi ceux qui font valoir autant qu'ils peuvent la fable que nous prétendons détruire : leur chef, Descartes, dans le chagrin que lui causait le décret de l'Inquisition, qui défendait d'enseigner le système de Copernic, sur lequel toute sa physique est fondée, a osé dire que le mouvement de la terre passerait à Rome après y avoir été condamné (ce sont ses termes), et qu'il en arriverait ce qu'il est autrefois arrivé au sujet des Antipodes.

Arrêtons-nous seulement ici à examiner, selon les règles de l'histoire et de la saine critique, le fait du pape Zacharie, qui est le seul qu'on allègue pour prouver que l'Église a déclaré hérétiques ceux qui soutenaient qu'il y avait des Antipodes.

Ce fait est du VIII<sup>e</sup> siècle, et quand tous les auteurs du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle, en se copiant les uns les autres, l'auraient raconté d'une manière uniforme, on serait toujours en droit d'en revenir à l'examen, de remonter aux premières sources, et de rapprocher toutes les circonstances qui, dans ces sortes de matières, peuvent nous aider à débrouiller et à éclairer la vérité.

Pour exposer simplement le fait dont il s'agit, nous nous contentons de citer l'*Histoire ecclésiastique* de

Fleury, et nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter même ses expressions, autant que nous le pourrons.

Saint Boniface, qui était natif d'Angleterre, avait commencé dès l'an 716 à étendre en Allemagne la religion chrétienne sur les ruines de l'idolâtrie, et son apostolat dura jusqu'à sa mort, qui arriva en 755. Virgile, né en Irlande, ne vint en Allemagne, dans le même dessein, que plusieurs années après saint Boniface, et, comme on croit, en 738. Ce n'est que vers l'an 742 que l'histoire parle de quelque petit différend qu'il eut avec saint Boniface, et qui peut bien avoir été la source de leur méintelligence. Fleury rapporte cet événement (1) en ces termes : « Virgile et Sidonius, prêtres qui travaillaient en Bavière sous la conduite de saint Boniface, écrivirent au pape Zacharie qu'il s'était trouvé dans cette province un prêtre qui, ne sachant point le latin, baptisait en cette formule : *Baptizo te in nomine Patria, et Filia et Spiritua sancta*, et que Boniface avait jugé que l'on devait réitérer le baptême ainsi donné. Le pape lui écrivit qu'il s'étonnait de sa décision. — Nous ne pouvons, dit-il, consentir que l'on baptise de nouveau ceux que ce prêtre a baptisés ainsi par une simple ignorance de la langue, sans introduire aucune erreur; puisqu'on ne baptise point ceux mêmes qui ont été baptisés par les hérétiques, pourvu que ce soit au nom de la Trinité.»

Il est à remarquer que le pape Zacharie, dans cette lettre, parle avec honneur de Virgile et de Sidonius : *Virgilius et Sidonius religiosi viri*. Mais soit que cette espèce de victoire que Virgile avait remportée sur Boniface l'eût rendu un peu fier, soit plutôt que des gens

(1) Tome IX, livre XLII, p. 327, n<sup>o</sup> 47.

brouillons et ennemis de la paix, comme il s'en trouve partout, prissent plaisir à mettre de la discorde entre ces saints personnages, on vint dire à saint Boniface (1) que Virgile s'était vanté, à son retour, que le pape l'avait renvoyé pour succéder au premier mourant des quatre évêques que saint Boniface avait établis en Bavière, ce qui semait de la dissension entre Boniface et le duc Odilon, et qu'il enseignait quelques erreurs.

Quoi qu'il en soit, saint Boniface, qui se trouvait obligé d'écrire souvent au pape Zacharie pour lui rendre compte du fruit de ses missions apostoliques, et le consulter sur plusieurs articles, ne manqua pas de lui mander ce qu'il avait appris, tant de la conduite de Virgile que des erreurs qu'on lui attribuait. La lettre que saint Boniface écrivit à ce sujet n'est pas venue jusqu'à nous, mais nous avons la réponse que lui fit le pape Zacharie (2), et c'est là qu'on trouve le fait que nous examinons. Nous ne savons aucun autre monument ancien dans lequel il en soit parlé, aucun auteur du temps qui en ait fait mention. Cette lettre est imprimée avec les autres dans le recueil des lettres du pape Zacharie à saint Boniface, et on la trouve citée en latin par bien des auteurs, entre autres par Baronius, dans ses *Annales*, à l'année 748 (3). Voici le précis qu'en donne Fleury : « Quant à sa perverse doctrine (c'est de Virgile qu'il parle), s'il est prouvé qu'il soutienne qu'il y a un autre monde et d'autres hommes sous la terre, un autre soleil et une autre lune, chassez-le de l'Église dans un Concile, après l'avoir

(1) *Ibid.*, p. 344, n° 56.

(2) C'est l'épître X de ce pape, dans le t. VI de la collection du P. Labbe : *Sacrosancta concilia*, etc.

(3) Voyez surtout numéros 10 et 11.

dépouillé du sacerdoce. Nous avons aussi écrit au duc de Bavière de nous l'envoyer, afin de l'examiner nous-mêmes, et le juger suivant les canons. »

Voilà tout ce que nous fournit l'histoire du temps sur ce fait de Virgile, et il ne faut qu'un peu d'attention pour se convaincre que Virgile ne fut jamais déclaré hérétique, quoiqu'on le dise tous les jours si hardiment. Il est aisé de reconnaître que le pape Zacharie ne parle point d'hérésie, mais seulement de suspense et de dégradation. Cette peine même, et c'est cela qui mérite le plus d'attention, cette peine n'est que comminatoire, et il n'y eut jamais de déclaration. Le pape ordonne à saint Boniface de s'informer exactement de la mauvaise doctrine qu'on attribuait à Virgile, et de le punir s'il en est convaincu. Il lui marque même qu'il écrit à Odilon, duc de Bavière, d'envoyer Virgile à Rome pour y être examiné avec soin, et y être condamné, si on le trouve coupable de quelque erreur : *si erroneus fuerit inventus*. Il est constant par la suite de l'histoire, que Virgile n'alla point à Rome pour se justifier : on ne trouve pas même que saint Boniface l'ait examiné juridiquement, et ait poussé plus loin cette affaire. Cela fait juger qu'il avait mandé au pape Zacharie ce que des gens mal informés et peut-être encore plus mal intentionnés lui avaient dit de la doctrine de Virgile, et que depuis en ayant fait une recherche plus exacte, même avant la réponse du pape Zacharie, il avait trouvé que ce que disait Virgile était fort raisonnable, et n'intéressait point la foi. Cela étant ainsi, il faut conclure que l'Église, bien loin de trouver mauvais qu'on assurât en ce temps-là qu'il y avait des Antipodes, avait approuvé ceux qui le soutenaient avant que l'expérience nous en eût convaincus.

Saint Boniface et Virgile vécurent depuis en fort bonne intelligence, et saint Boniface se servit de Virgile pour ses missions et ses fonctions apostoliques dans la Bavière, quoique Virgile restât toujours abbé du monastère de Saint-Pierre de Saltzbourg, dont on lui avait donné la conduite peu de temps après son arrivée en Allemagne. Après la mort de saint Boniface (755), Virgile continuant de s'employer au ministère évangélique, se fit connaître à la cour du roi Pepin, qui charmé de sa piété autant que de son esprit et de son savoir, le retint auprès de lui près de deux ans, et le laissa enfin retourner à sa mission. Mais, ce prince ne l'oublia pas pour cela, et vers l'an 764 il le nomma à l'évêché de Saltzbourg. La peine qu'on eut à engager Virgile à se laisser sacrer est une bonne marque de sa vertu. Il gouverna saintement son évêché pendant seize ans, et se trouva en 772 au concile de Dingolfing. Il mourut enfin, comme il avait vécu, dans les travaux apostoliques et l'exercice des vertus chrétiennes, en 780, le 27 de novembre : et c'est à ce jour-là, que sa fête est marquée dans le Ménologe de l'Ordre de Saint-Benoît.

On le regarde comme un des Apôtres de l'Allemagne. Canisius a fait imprimer sa vie et l'histoire de ses miracles (1) ; l'une et l'autre pièce se trouvent aussi dans la seconde partie du troisième siècle de l'Ordre de Saint-Benoît, par D. Mabillon (2). Les miracles qui se faisaient

(1) Dans ses *Lectiones antiquæ*, imprimées à Ingolstadt, au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, et dont J. Basnage publia une nouvelle édition en 1725, sous le titre de *Thesaurus monumentorum ecclesiasticorum et historicorum, sive H. Canisii lectiones antiquæ*, avec des préfaces historiques, des remarques critiques et des notes sur chaque auteur. Anvers (Amsterdam), in-fol., 4 vol. en 6 parties.

(2) Le vrai titre de cet ouvrage est : *Annales Ordinis sancti Benedicti.*

à son tombeau obligèrent le pape Grégoire IX (xiii<sup>e</sup> siècle) de le mettre au nombre des saints ; et nous pouvons en passant remarquer ici que ce pontife n'eût jamais canonisé Virgile, s'il avait été condamné comme hérétique par un de ses prédécesseurs, ou si même il avait été soupçonné d'hérésie avec quelque apparence, et sans s'être bien exactement justifié et purgé d'un tel soupçon.

Mais, dira-t-on, le pape Zacharie déclare dans sa lettre, qu'il regarde comme une erreur condamnable le sentiment de ceux qui croyaient de son temps qu'il y avait des Antipodes ; et s'il n'a pas déclaré Virgile hérétique, c'est peut-être parce que Virgile s'est rétracté ; c'est peut-être aussi parce qu'il s'est trouvé après les informations juridiques, que Virgile n'était pas dans les sentiments qu'on lui attribuait, et que le pape Zacharie aussi bien que saint Boniface regardaient en ce temps-là comme hérétiques.

Nous répondons à cela, que dans la lettre du pape Zacharie il n'est point parlé d'Antipodes, mais seulement *d'un autre monde, d'autres hommes, d'un autre soleil et d'une autre lune*. Or les Antipodes sont dans le même monde que nous : ils sont des hommes de même espèce ; que nous : ils ont le même soleil et la même lune que nous. Cette question est donc toute différente de celle des Antipodes ; et quelque persuadé qu'on soit maintenant qu'il y a des Antipodes, on ne regarderait pas comme bien orthodoxe un homme qui s'aviserait de soutenir qu'il y a des hommes dans un monde tout différent de celui-ci ; que ces hommes ont leur soleil et leur lune particulière ; que ces hommes sont dans un autre état que nous ; par

Cf. du même D. Mabillon : *Acta Sanctorum Ordinis sancti Benedicti in sæcula distributa.*

exemple, qu'ils ne viennent point d'Adam, et qu'ils n'ont point eu de part à la Rédemption de Jésus-Christ.

Il n'est donc pas vrai que l'Église ait jamais déclaré hérétiques ceux qui soutenaient qu'il y avait des Antipodes; puisque dans l'affaire de Virgile, qui est le seul fait qu'on produit, il n'y eut jamais de déclaration d'hérésie, et il ne fut jamais question d'Antipodes.

Mais nous disons plus, et nous prétendons montrer que, quand même l'Église aurait condamné en ce temps-là le sentiment de ceux qui soutenaient des Antipodes; quand même on aurait entendu des Antipodes ces expressions qu'on attribuait à Virgile, *alii homines sub terrâ*, l'Église, cependant, n'aurait en cela rien décidé contre ce que la navigation nous a fait découvrir dans ces derniers siècles. Quelque paradoxe que cela paraisse, — pour en convaincre tout homme de bon sens, nous n'avons qu'à montrer qu'on avait en ce temps-là une idée du terme d'Antipodes bien différente de celle que nous avons aujourd'hui, et que l'idée qu'on en avait alors était très-condamnabile; au lieu qu'il n'y a rien que de très-raisonnable et de très-vrai dans l'idée que nous en avons maintenant.

Il est évident que, sans se contredire, on peut condamner et recevoir le même terme pris en différents sens. C'est ainsi que saint Athanase, qui a soutenu avec tant de courage le terme de *consubstantiel* consacré par le concile de Nicée contre les Ariens, et reçu par tout le monde chrétien pour la vraie et seule marque de la catholicité, justifie cependant la sage conduite des Pères d'Antioche, qui avant le concile de Nicée avaient rejeté ce même terme de *consubstantiel*, dont les novateurs de ce temps-là se servaient pour appuyer le dogme impie

de Paul de Samosate. La raison de ce différend vient du différent sens qu'on donnait à ce terme. Paul de Samosate, en ne reconnaissant qu'une substance en Dieu, n'y voulait aussi reconnaître qu'une personne; au lieu que les Ariens laissant à Jésus-Christ le terme de Fils de Dieu, et les autres expressions qu'on trouve dans les saintes Écritures, ne voulaient pas cependant reconnaître qu'il fût de même substance et de même nature que son Père.

C'est ainsi que l'Église condamne et approuve en même temps le terme de *liberté*; puisqu'elle condamna autrefois les Pélagiens, qui donnaient à l'homme une liberté, laquelle, par elle-même, et sans le secours de la grâce intérieure, fut suffisante pour le justifier devant Dieu, et lui faire mériter le ciel; et la même Église a toujours approuvé, comme elle approuve encore aujourd'hui, ceux qui donnent à l'homme la liberté nécessaire pour consentir ou pour résister à la grâce intérieure qui le prévient et qui le porte au bien.

Enfin, on sait que nous commençons notre profession de foi par reconnaître *qu'il n'y a qu'un Dieu*; rien de plus constant et de plus avéré parmi nous. Mais, si un Socinien, qui nous accuse de polythéisme, et se vante d'être Unitaire, vient nous dire qu'il ne peut reconnaître qu'un Dieu; comme nous savons qu'il abuse de cette expression pour combattre le mystère de la Sainte-Trinité, nous disons qu'il blasphème, et qu'il n'est pas plus chrétien qu'un Juif, ou qu'un Mahométan.

La raison de tout cela vient de ce que, comme dit saint Hilaire, si souvent cité par le *Maitre des Sentences*, et par les théologiens de l'École, l'hérésie ne consiste pas précisément dans les termes dont on se sert, mais

dans la signification qu'on donne à ces termes; et c'est le sens du discours plutôt que le discours même qui rend un homme criminel en matière de Foi (1).

Or c'est là ce qui est arrivé au sujet des Antipodes, comme nous prétendons le démontrer dans un instant. Nous y trouverons l'occasion de justifier le sentiment de saint Augustin sur cette matière.

Pour éclaircir cela, reprenons les choses d'un peu plus haut.

Depuis qu'on a fait le tour de la terre, on est persuadé qu'il y a des Antipodes, et que ces Antipodes sont hommes tout comme nous, qu'ils sont comme nous descendus d'Adam, qu'ils ont eu part comme nous à la désobéissance de ce père commun de tous les hommes, et que par conséquent les lois, les promesses, les menaces des Livres divins les regardent aussi bien que nous. Mais avant la découverte du Nouveau-Monde, on avait une tout autre idée, et on donnait un tout autre sens au terme d'Antipodes. Les mathématiciens, il est vrai, avaient bien prouvé que la terre était ronde, et ils apportaient là-dessus les mêmes démonstrations que nous apportons aujourd'hui. De là ils avaient conclu, comme nous concluons encore, que de l'autre côté de la ligne équinoxiale, il devait y avoir des terres; que le pôle qui était inférieur à l'égard de l'Europe, devait être élevé au-dessus de ces terres, et qu'au contraire notre pôle devait être inférieur et caché à leur égard; que toute la surface de la terre devait être partagée en cinq zones ou bandes; que celle du milieu devait être la plus exposée aux rayons du soleil; que les deux qui

(1) De intelligentia enim hæresis, non de scripturâ est; et sensus, non sermo, fit crimen. (*De Trinitate, lib. II, cap. III.*)

étaient aux extrémités vers les pôles devaient être plus froides; et qu'il y en avait une du côté du midi aussi tempérée que celle que nous habitons du côté du septentrion; qu'enfin il devait y avoir au delà comme en deçà de l'équateur, la même inégalité des jours et la même vicissitude des saisons, selon la diversité des climats.

Les mathématiques n'allaient pas plus loin, et en attendant les lumières qu'elles ne pouvaient recevoir que de l'expérience, elles laissaient le reste à deviner aux physiciens. Ceux-ci, toujours fertiles en hypothèses et en conjectures, avaient ajouté plusieurs choses aux démonstrations qu'ils avaient reçues des mathématiciens. Nous ne faisons que rapporter ici en peu de mots ce qu'on trouvera exposé dans un plus grand détail par Strabon et Cléomède en grec, par Pline et Macrobe en latin; en un mot, par tous les anciens auteurs qui ont eu occasion de parler à fond sur ces matières.

Les physiciens, avançant toujours dans leurs conjectures, avaient conclu que les peuples qui étaient dans des quartiers ou parties différentes de la terre, ne pouvaient avoir une origine commune, et c'est ainsi que Cicéron, dans le *Songe de Scipion*, en parlant des deux zones, qu'il regarde comme seules habitables, fait dire à Scipion que ceux qui habitent la zone australe tempérée, sont d'une espèce toute différente de la nôtre, et n'ont rien de commun avec nous (1).

Cette dernière conclusion n'avait rien qui révoltât les païens. Il est certain que, parmi eux, les uns croyaient que le monde n'avait jamais commencé, et dans les différents systèmes que les autres avaient inventés sur le

(1) Duo sunt habitabiles, quorum australis ille, in quo qui insistent adversa vobis urgent vestigia, nihil ad vestrum genus.

commencement du monde, et la propagation du genre humain, ils ne s'étaient jamais avisés de recourir à la création, qu'ils regardaient même comme impossible. Ils croyaient assez communément que le hasard, ou si l'on veut, la providence des dieux, avait fait naître de la terre, et comme dispersé en différents pays quelques hommes, dont les autres étaient ensuite descendus. On sait les fables que les Égyptiens débitaient sur leur origine. On connaît la tradition des Arcadiens, qui prétendaient que leurs ancêtres avaient paru au monde avant la lune; et plusieurs peuples, en particulier les Athéniens, faisaient gloire de ne devoir leur première origine qu'à la terre qu'ils habitaient, et de pouvoir regarder leur chère patrie, comme leur mère et leur nourrice (1).

Il n'était donc pas étonnant que tous ceux qui croyaient qu'il y avait des Antipodes, soutinssent en même temps que ces Antipodes étaient des hommes d'une autre espèce, et qui avaient une origine différente de la nôtre. Tout cela s'accordait parfaitement bien avec la théologie païenne; mais, les chrétiens ont toujours regardé comme un article fondamental de leur croyance, ce que les livres sacrés nous apprennent de la création du ciel et de la terre: « Au commencement Dieu créa le ciel et la terre (2), » et de la création du premier homme, duquel tous les autres hommes sont depuis descendus, « Dieu a fait naître d'un seul toute la race des hommes, et il leur a donné pour demeure toute l'étendue de la terre (1). »

Ainsi quand les philosophes païens parlaient aux chré-

(1) Voyez Isocrate, vers le commencement de son *Panegyrique*.

(2) *U principio creavit Deus cœlum et terram. (Genèse, lib. I, cap. 1, verset 1.)*

(3) *Fecitque ex uno omne genus hominum inhabitare super universam faciem terræ. (Acta Apostolorum, cap. xvii, verset 26.)*

tiens, des Antipodes selon les idées qu'ils en avaient, les uns, comme Lactance, prenaient le parti de nier jusqu'aux principes et aux démonstrations que les mathématiques avaient fournis là-dessus, et auxquels les physiciens avaient ajouté leurs hypothèses (1). D'autres, plus prudents et plus éclairés, en avouant, ou du moins sans rejeter ouvertement ce que les mathématiques avaient pu démontrer sur la figure de la terre, s'arrêtaient à révoquer en doute les conjectures que les physiciens avaient ajoutées aux démonstrations mathématiques.

C'est le parti que prit fort sagement saint Augustin, dans le sixième livre de *la Cité de Dieu*. Il s'était proposé la question, s'il y avait jamais eu des hommes tels que l'histoire profane les représentait, par exemple, des nations entières de cyclopes, qui n'eussent qu'un œil au milieu du front; des géants d'une stature prodigieuse, des pygmées dont la hauteur ne fût que d'une coudée, etc.; et sans entrer dans le détail de tout ce que les historiens en avaient dit, il répond en général que peut-être tout ce qu'on raconte de merveilleux et d'extraordinaire dans ce genre n'est pas vrai; que, supposé que cela soit vrai, peut-être ce ne sont pas des hommes; mais qu'enfin si ce sont de véritables hommes auxquels on puisse appliquer la définition ordinaire de l'homme, il faut qu'ils descendent, comme tous les autres, du premier père de tous les hommes (2).

Saint Augustin vient après cela à examiner si la partie de la terre, qui est au-dessous de nous, et qui est di-

(1) *Institut.*, lib. III, cap. xxiv.

(2) *Ut istam questionem pedetentim cauteque concludam: aut illa, quæ talia de quibusdam gentibus scripta sunt, omnino nulla sunt; aut si sunt, homines non sunt; aut ex Adam sunt, si homines sunt. (Cap. VIII, in fin.)*



rectement opposée à celle que nous habitons, est habitée par des Antipodes. Il est bon de faire attention aux termes dans lesquels il propose la question : *An inferiorem partem terræ quæ nostræ habitationi contraria est, Antipodas habere credendum sit?* Ce titre seul marque bien nettement ce que saint Augustin pensait. Il ne doutait pas que la terre fût ronde, et qu'une partie de cette terre fût en dessous de la partie que nous habitons, *inferiorem terræ partem*. Il savait bien que l'une était diamétralement opposée à l'autre : *quæ nostræ habitationi contraria est*. Il savait bien tout cela : il le suppose et ne fait aucune difficulté là-dessus. Il demande seulement si cette partie de la terre, qu'il reconnaît être au-dessous de nous, et diamétralement opposée à celle que nous habitons, est effectivement habitée par des Antipodes ; s'il faut croire tout ce que les philosophes disaient là-dessus. C'est là toute la question. Et lorsqu'il traite de fables ce qu'on disait des Antipodes, il n'y a qu'à suivre sa pensée, pour se persuader qu'il ne dit rien que de fort judicieux. Il remarque premièrement que ceux qui assuraient que cette partie de la terre était effectivement habitée par des Antipodes, étaient obligés d'avouer qu'ils n'avaient aucune histoire qui leur eût appris un fait tel que celui-là, et qu'ils n'en raisonnaient que par conjecture et comme en devinant (1) ; que leurs conjectures étaient appuyées sur la situation de la terre, qui se trouve suspendue au milieu du ciel, c'est-à-dire partout également éloignée de la surface du ciel, et par conséquent à l'endroit le plus bas du monde ; que de là ils tiraient cette conséquence, qu'il fallait que la partie de la terre qui est au-dessous de nous,

(1) Neque hoc ulla historica cognitione didicisse se affirmant, sed quasi ratiocinando conjectant. (Cap. ix.)

fût actuellement habitée par des hommes aussi bien que celle que nous habitons (1).

Saint Augustin répond à cela que, dans ce raisonnement, il fallait faire une grande différence entre les principes et les conséquences, qu'on ne tirait de ces principes que par conjectures ; que la vérité des principes n'empêchait point qu'on ne doutât des conjectures, qui n'étaient pas bien liées avec ces principes ; par exemple, qu'on pouvait fort bien reconnaître que la terre était ronde, sans être obligé d'avouer (*non tamen esse consequens*), qu'elle fût également habitée de tous côtés ; que la terre même étant ronde, il pourrait se faire que la partie de la terre où l'on plaçait les Antipodes, était toute couverte d'eau, et n'était qu'une grande mer ; que quand même la mer s'étant retirée, la terre serait là, comme ici, propre à l'habitation des hommes, il ne s'ensuivrait pas pour cela qu'elle fût effectivement habitée ; que de dire, comme le disaient en ce temps-là les philosophes, que cette partie de la terre fût effectivement habitée par des Antipodes, tels qu'ils se les figuraient, et qui ne descendissent point d'Adam, ce serait donner un démenti à l'Écriture Sainte, qui méritait bien notre créance dans le récit qu'elle faisait des choses passées, puisque nous avons devant nos yeux l'accomplissement de ses prophéties, et des événements qu'elle nous avait annoncés avant qu'ils arrivassent ; que cette Écriture nous obligeait de croire qu'il ne pouvait y avoir sur la terre aucun homme qui ne fût venu d'Adam, et que ceux mêmes qui soutenaient

(1) *Eo quod intra convexa cæli terra suspensa sit, eundemque locum mundus habeat, et infimum, et medium : et ex hoc opinantur alteram terræ partem, quæ iuxta est, habitatione hominum carere non posse. (Ibid.)*

le système des Antipodes, étaient les premiers à reconnaître qu'il serait ridicule de dire que des hommes auraient passé de notre terre dans celle des Antipodes, en faisant le trajet de ce vaste océan, qui séparait notre terre d'avec la leur; que, puis-qu'on avouait qu'il ne pourrait y avoir d'Antipodes qui ne fussent venus d'Adam, il fallait avouer aussi qu'il n'y avait point d'hommes qui nous fussent Antipodes.

C'est là, ce nous semble, le sentiment de saint Augustin, et nous n'avons rapporté plus au long toute la suite de son discours, que pour faire voir quel était le raisonnement de ce grand docteur, et en même temps quelle était l'idée de son siècle sur les Antipodes. Tout se réduit à ce raisonnement très-court et très-sensible : les philosophes qui ne parlent de l'existence des Antipodes que par conjectures, prétendent que ces Antipodes ne peuvent être enfants d'Adam; or, la Sainte Ecriture nous apprend que tous les hommes sont venus d'Adam. Il n'est donc pas possible d'accorder ce que l'Écriture Sainte nous apprend avec les conjectures des philosophes sur les Antipodes. Il faut donc regarder ces conjectures comme des fables, et n'y ajouter aucune foi. *Quod vero et Antipodas esse factas, non est a ratione credendum est* (1).

Il paraît donc, par toute la suite du raisonnement de saint Augustin, que, quelque raisonnable que fût son doute sur la vérité qu'on racontait des cyclopes, des pygmées et des nations des poètes ou de quelques historiens romains, il était prêt à les reconnaître pour des hommes véritables, pourvu qu'on voulût avouer qu'ils descendaient tous d'Adam. On voit aussi qu'il était dans

(1) Cap. ix.

la même disposition à l'égard des Antipodes, et qu'il n'eût fait aucune difficulté de reconnaître que cette partie de la terre, qui nous est directement opposée, était effectivement habitée; si les philosophes eussent pu ajouter à leurs conjectures, que ces Antipodes étaient venus d'Adam comme les autres hommes, et que la zone torride n'avait pas toujours été impraticable.

Tout ceci nous ramène naturellement au pape Zacharie.

Il est certain que de son temps on n'avait fait aucune nouvelle découverte sur les Antipodes, et qu'on était encore, en ce temps-là, dans les mêmes idées que du temps de saint Augustin, c'est-à-dire que, dans le milieu du viii<sup>e</sup> siècle de l'Église, on pensait là-dessus tout comme on faisait à la fin du iv<sup>e</sup> et au commencement du v<sup>e</sup>. On reconnaissait volontiers ce que les mathématiques avaient démontré; mais on attendait le témoignage de l'expérience et de l'histoire, pour se rendre aux conjectures des physiciens. On traitait même ces conjectures de fables et d'erreurs, lorsque, de la manière dont les physiciens les proposaient, elles se trouvaient contraires aux articles de notre foi.

Ainsi, quand même Virgile aurait dit simplement qu'il y avait des Antipodes; quand même le pape Zacharie l'aurait uniquement condamné pour cela (nous avons montré que l'un et l'autre de ces faits est faux), mais quand ils seraient tous deux vrais, la censure du pape, bien loin d'être ridicule, aurait été légitime, et très-exacte, et très-judicieuse. Jusqu'à ce qu'un homme s'explique bien nettement, et qu'il déclare qu'en se servant de certains termes, il ne prétend pas dire ce que ces termes signifient partout ailleurs, les juges ecclésiastiques

tiques, et même les séculiers, ont droit de supposer qu'il attache à ces expressions le sens qu'elles ont dans le langage ordinaire de tous les hommes. Par conséquent, le pape Zacharie aurait eu droit de croire que Virgile, en soutenant qu'il y avait des Antipodes, soutenait qu'il y avait des hommes qui ne venaient pas d'Adam, qui n'avaient pas le péché originel, qui n'avaient pas de part à la mort de Jésus-Christ, qui n'étaient pas appelés à l'Évangile, et ce sentiment aurait été assurément très-condamnabile en ce temps-là, comme il le serait encore aujourd'hui.

Nous croyons avoir bien prouvé deux choses : la première est que le pape Zacharie n'a jamais déclaré Virgile hérétique, pour avoir dit qu'il y avait des Antipodes ; la seconde est que, quand bien même le pape Zacharie, dans le VIII<sup>e</sup> siècle, aurait condamné le sentiment de ceux qui soutenaient le système des Antipodes, on n'aurait point droit de parler aujourd'hui là-dessus comme l'on fait, et de tourner en plaisanterie une condamnation qui eût été très-sage, et même très-nécessaire par rapport aux idées de ce temps-là (1).

(1) Voir, sur la curieuse question qui fait l'objet de cet article, les *Mémoires de Trévoux*, 1737, août, n. 1445-1466. pour de plus amples détails.